

**Communication**

Case postale, CH-8022 Zurich  
Téléphone +41 58 631 00 00  
[communications@snb.ch](mailto:communications@snb.ch)

Zurich, le 18 avril 2016

---

## **Mise en service du nouveau système de paiement Swiss Interbank Clearing (système SIC)**

### **Modernisation de la plateforme du trafic des paiements sans numéraire**

La Banque nationale suisse (BNS) salue la mise en service réussie, par SIX Interbank Clearing SA, du système de paiement Swiss Interbank Clearing (système SIC), remanié en profondeur, au jour de clearing du 15 avril 2016.

Ce système, basé sur une technologie d'avenir, est utilisé par les banques pour régler une part importante de leurs opérations de paiement sans numéraire en francs. Il constitue un élément central de l'infrastructure suisse des marchés financiers exploitée par SIX et ses différentes sociétés. Le règlement des paiements en francs passe par le système SIC, tant pour les opérations portant sur des montants élevés (paiements interbancaires) que pour celles concernant de faibles montants (paiements de la clientèle). Ainsi, en 2015, le SIC a exécuté quelque 1,7 million de paiements pour 154 milliards de francs en moyenne par jour.

Conformément à la loi qui la régit, la Banque nationale a pour tâche de faciliter et d'assurer le bon fonctionnement de systèmes de paiement sans numéraire. A cette fin, la BNS pilote le SIC et assume ainsi son rôle de mandante. Le système SIC est exploité depuis 1987 par SIX Interbank Clearing SA, qui a dirigé le projet de modernisation de la plateforme du trafic des paiements sans numéraire. La BNS a suivi de près la réalisation de ce projet.

De plus amples informations se trouvent sur le site <http://www.six-interbank-clearing.com/fr/home/payment-services/sic/sic4-new-sic-architecture.html>.